

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Mars 2021

38X21

DÉNOMINATION DE VOIE **« IMPASSE DU FLAMBOYANT »**

Dans le but d'améliorer la localisation des administrés, à la demande des riverains, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'identification de la voie ci-dessous :

- La voie prenant naissance dans la rue René Chauvey et qui dessert les habitations du n°147 à 151 et 156 à 165 sera dénommée « Impasse du flamboyant ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé

- APPROUVE le choix du Maire,
- DECIDE de dénommer ladite impasse ainsi qu'énoncé ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 05 Mars 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI

Département :
BOUCHES DU RHONE

Commune :
LES PENNES MIRABEAU

Section : AX
Feuille : 000 AX 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 11/01/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

"Traverse du Flamboyant"

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
CENTRE DES IMPOTS FONCIER D' AIX
10 avenue de la Cible 13626
13626 Aix en Provence Cedex 1
tél. 04 42 37 54 00 -fax
odif.aix-en-
provence@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



